

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	28 (1920)
Heft:	4
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans son exposé l'docteur
Y met de la science et du cœur,
Et sans s'lasser, il leur cite
Un tas d'mots hétéroclites,
Qu'alors les samaritaines
Recueillent comme une aubaine.

Tout'la partie théorique
Elles notent les noms scientifiques.
Elles remplissent des tas cal'pins,
Y en a bientôt des chars pleins
Qu'elles s'apprêtent à déverser
Lorsqu'elles seront interrogées.

Aussi aux répétitions
Faut entendre c't'élocution,
Chacun étale sa science
Et ses vastes connaissances.
Et ça donne en miniature
C'que sera l'examen.

Mais lorsqu'on parle d'celui-ci,
Tout'ces dames sont en soucis.
Elles ont des suffocations!!...
Deux cent quarante pulsations!!...
D'digitale il faut un plat
Pour les remettre en état.

C'qui fut le moins intéressant
Sûr'ment ce sont ces pausements!
Qui se firent à chaque leçon
Sans beaucoup d'émulation,
Sur des blessés bien portants
Ne perdant pas un'goutte d'sang.

Aussi ils ne s'foulent pas la rate
En appliquant la cravate.
Ils sont encore moins pressés
Lorsqu'ils font les renversés!
Il est vrai, qu'ça n'sert à rien
Puisqu'le moribond s'sent bien.

Combien tous furent bien instruits,
On en eut preuve aujourd'hui.
Aux questions de Monsieur d'Marval
Elles n'répondent pas trop mal,
C'qui fait qu'ça c'est pommé,
Tous maint'nant sont diplômés!...

Mais, hélas, tout est fini
Depuis cet après-midi.
Quadrangles, triangles, bandes et frondes
Avons vu partir tout c'monde,
Fêter joyeus'ment, Dieu sait,
Un légitime succès.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. Comité central. — Les sections récemment fondées et dont les noms suivent, ont été reçues de l'Alliance : Aarbourg, *Cortaillod*, *Le Cerneux-Péquignot*, *La Chaux-du-Milieu*, Luterbach, *Saignelégier*. Nous sommes heureux de relever les noms de quatre nouvelles sections romandes.

D'après les dispositions prises par l'assemblée générale à Winterthour, chaque nouvelle section a droit à une allocation de 30 fr. en espèces, ou la contre-valeur en nature. Au sujet de cette dernière, le Comité central a décidé que cette subvention se composera de

10 bandes de 3 cm. largeur.
10 » » 5 » »
10 » » 8 » »
5 linges triangulaires de différentes grandeurs,
2 frondes,
1 roule-bandes en métal.

Si la totalité n'est pas demandée en nature, les sections recevront la différence de l'allocation — jusqu'à concurrence de 30 fr. — en espèces.

L'allocation spéciale destinée à des sections dont les ressources financières sont très limitées, ne pourra en aucun cas — à cause de la faible somme disponible dans ce but — dépasser 50 fr. par cours de samaritain.

Comme les sommes réclamées pour les frais de déplacement destinés à des représentants de l'Alliance qui assistent aux examens de clôture des cours ont été très élevées, le Comité central se réserve le droit de faire des réductions s'il y a lieu. Les cours ont en effet été très nombreux, et les sections n'ont pas toujours demandé la présence d'un représentant habitant sur les lieux. Il y aurait lieu, dans la mesure du possible, d'éviter des frais de longs voyages pour ces délégations, ainsi que ceux résultant du séjour de nuit dans la localité où l'examen s'est fait.

Neuchâtel. Société des dames samaritaines.

— Le 29 janvier 1920, les samaritaines de Neuchâtel ont eu leur assemblée générale annuelle.

Le bureau du Comité reste le même: M^{me} Jeanne Borel, présidente; Sœur Maria Quinche,

vice-présidente; M^{me} von Niederhäusern, caissière; M^{me} Aeschlimann, secrétaire.

Pendant l'exercice écoulé, notre société s'est augmentée de 17 membres après un cours donné par M. le Dr Chapuis; d'autre part, 7 démissions se sont produites dans le courant de l'année.

Nous avons eu 6 exercices en chambre, un en forêt avec la section des messieurs et un à l'hôpital des Cadolles où une de nos samaritaines a bien voulu nous faire les honneurs du cabinet de radiologie. Nos samaritaines se sont rendues nombreuses à la Journée cantonale. — Notre société s'est fait représenter: à l'assemblée des samaritains neuchâtelois, à Valangin; à l'assemblée des samaritains romands, à Yverdon; à l'assemblée des samaritaines suisses, à Winterthour; à la journée des moniteurs, à St-Imier; à l'assemblée des sections de la Croix-Rouge suisse, à Berne.

Nos dames de la « Lessive militaire » ont continué leur activité jusqu'au milieu du mois de mars. Depuis, les mêmes dames travaillent pour le Foyer gardien d'Estavayer et l'Hôpital des enfants de notre ville. L'ouvrage temporaire redemanda l'aide de quelques samaritaines, au commencement de l'année 1919. La fleurette du 1^{er} mars, en faveur du Dispensaire antituberculeux, et les cartes du 1^{er} août furent aussi « en partie » vendues par des samaritaines. Enfin, le Comité de secours aux enfants viennois eut aussi recours à notre société pour aider à la réception de 300 de ces petits.

En terminant cet exercice, nous adressons une pensée de profonde reconnaissance à tous ceux qui aident au développement de notre société, à Messieurs les médecins, à nos dévouées monitrices et tout particulièrement à notre président d'honneur.

J. B.

Alliance suisse des samaritains. Caisse de secours. — Le Comité central a reçu dernièrement des sociétés samaritaines les dons suivants en faveur de la Caisse de secours:

	Fr.		Fr.
Winterthour . . .	400	Boujean . . .	50
Rothrist . . .	100	Douanne . . .	30
Wetzikon . . .	100	Dæniken . . .	30
Rüegsau schachen	70	Kloten . . .	20
Rondez (Jura) . . .	50	Lostorf . . .	20
Walzenhausen . . .	50	Trubschachen .	20
Goldau . . .	300	Wagenhausen .	50
Baden . . .	100	Krauchtal . . .	40
Arbon . . .	100	Madretsch . . .	40
St-Imier . . .	100	Guensberg . . .	30
Fluntern . . .	50	Bassersdorf . . .	20
Lausen . . .	60	Longeau . . .	20

	Fr.		Fr.
Zurich, société		Zurich-Unterstrass	100
Dunant . . .	250	Zurich-Industrie .	60
(2 ^e versement)		S ^t -Georgen . . .	50
Bolligen . . .	300	Brannadern . . .	40
Thoune . . .	200	Roggwil . . .	30
Oerlikon . . .	100	Aarwangen . . .	30
Davos . . .	100	Murgenthal . . .	30

plus fr. 10,000 que nous a remis le Comité de la fête du 1^{er} août en témoignage de reconnaissance pour notre collaboration. Le Comité central exprime sa reconnaissance aux sections qui ont envoyé ces sommes au président central.

Rectification: Dans la liste précédente, nous avons indiqué « Samaritains de Neuchâtel, 300 fr. »; ce don de 300 fr. provient de la section des *Dames samaritaines de Neuchâtel*.

Sainte-Croix, Croix-Rouge. — L'assemblée générale de notre section de la Croix-Rouge a eu lieu mercredi soir, à la salle du Conseil communal. Une quarantaine de membres y ont pris part.

Le comité a été constitué comme suit: M. Adrien Lador, président; M^{me} M. Paillard, vice-présidente; M^{me} S. Martin, secrétaire; M. G. Jeanrichard, caissier; M^{me} W. Mermod, membre.

Voici le rapport sur l'activité de la société en 1919:

L'année qui vient de s'écouler a été calme pour notre section si on la compare aux années de guerre. Il semble qu'il en est pour les sociétés comme pour les individus: elles ont besoin de repos après un effort soutenu de plusieurs années. N'allez cependant pas croire que nous n'avons rien fait; vous allez vous convaincre tout à l'heure du contraire.

Nous nous sommes occupés, au début de l'année, de la souscription en faveur des soldats nécessiteux de la première division, souscription qui a produit la somme de fr. 126, que nous avons remis au commandant de la division.

Nous avons fait un appel par la voie de la *Feuille d'Avis* en faveur de l'assistance aux enfants suisses venant de l'étranger. Sept personnes se sont fait inscrire pour recevoir un de ces enfants; mais nous n'en avons reçu que deux, beaucoup d'enfants n'ayant pu arriver dans les délais fixés à cause de la désorganisation des transports dans les pays centraux.

A l'occasion de la fête du 1^{er} août, le comité a pris l'initiative de faire vendre les petites fleurs restant d'une précédente vente en faveur de l'infirmerie. Le produit net, de fr. 623, a été versé au fonds des rayons X de l'infirmerie de S^t-Croix.

Sur la demande de *in memoriam*, M^{me} Lador a fait organiser en septembre, en collaboration avec notre comité, une vente de petites fleurs

dont le produit net, de fr. 412.20, a été envoyé au comité s'occupant des familles des soldats décédés.

Le comité s'est occupé activement du monument érigé à la mémoire des soldats de Ste-Croix morts pendant les différentes mobilisations. Ce monument a été inauguré le 8 novembre, avec le cérémonial exigé par les circonstances.

Nous nous sommes occupés, comme d'habitude, de la vente du timbre *Pour la Jeunesse*. Le bénéfice net de cette vente, qui est de fr. 375, est destiné à l'œuvre du «nourrisson». (Il a été vendu pour fr. 1073.75 de timbres et cartes.)

Mme Martin et votre président ont assisté à l'assemblée des délégués à Lausanne, le 5 octobre.

En dehors de ce compte spécial, notre caisse accuse un actif de fr. 104.94, plus fr. 367.50 en caisse d'épargne.

Pour terminer, nous présentons à toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre activité tous nos remerciements.

A. L.

Sainte-Croix, samaritains. — L'année 1919 a été calme pour notre société, si on la compare aux années précédentes.

Jusqu'au moment du cours, les répétitions mensuelles se sont faites sous la direction d'une monitrice et d'un moniteur. L'assemblée romande ayant eu lieu cette année à Yverdon, tous les membres ont été invités à y assister. Dix personnes seulement y ont pris part.

A l'occasion du 1^{er} août, le Comité des samaritains s'est occupé de la vente des cartes. Comme de coutume, des fillettes les ont offertes de maison en maison et à la sortie des fabriques. Il s'en est vendu 900.

Un cours de soins aux malades, comprenant une soixantaine de participants, a commencé le 6 octobre, sous la direction de MM. les docteurs Rittmeyer et Sauvin; il s'est terminé le 10 décembre par un examen en présence des délégués de la Croix-Rouge et de l'Alliance des samaritains.

Le dépôt sanitaire a prêté cette année 110 objets, qui ont produit fr. 101.10. Grâce à quelques dons importants, cette caisse boucle exceptionnellement avec un boni.

La voiturette continue à rendre de grands services; malheureusement, le public semble

ignorer que les transports sont excessivement onéreux pour notre caisse qui en a la charge. En 1919, il s'est fait 22 transports. Merci à nos dévoués porteurs et en particulier à M. Fernand Jaccard, que nous avons eu le regret de voir quitter la localité et par conséquent le comité.

Le poste de secours, en activité chez la présidente, a enregistré 7 interventions.

En terminant, nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre des samaritains et formons les meilleurs voeux pour la prospérité de notre section en 1920.

La dernière assemblée générale a élu les membres du comité, qui s'est constitué comme suit: Mme Martin, présidente; Mme B. Mutru, vice-présidente; M. Jules Jaccard, secrétaire; Mme Rosa Jaccard, caissière; M. Edmond Jaccard, chef de matériel; Mme Flora Junod et M. Jules Mellana, membres.

Il a été décidé de réinstaller un poste de secours à L'Auberson, où le poste établi précédemment avait dû être supprimé faute de samaritains.

Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades. — Lors de la dernière réunion de son comité, la section de Neuchâtel a enregistré avec regrets la démission de Mme J. Luthy qui, pour cause de santé doit renoncer à sa profession d'infirmière.

Malgré l'augmentation du prix d'abonnement de la Croix-Rouge suisse, le comité a décidé de ne pas éléver la cotisation des membres, qui reste pour le moment à 8 fr. par année.

La difficulté de se procurer l'étoffe nécessaire à la confection des costumes réglementaires des gardes, donne quelques soucis aux membres du comité qui ont à s'occuper de cette question. On ne trouve actuellement dans le commerce ni la qualité ni la couleur des étoffes adoptées par l'Alliance.

Se sont fait inscrire comme *candidates*:
Mme Hélène Kaenel, 1879, garde-malade, de Bargen (Berne).
Mme Angèle Schneiter, 1893, garde-malade, d'Amsoldingen (Berne).
Mme Emma Duc, 1887, garde-malade, de Villars-Bramard (Vaud).

La Secrétaire:
Sœur Maria Quinche.

Aux colonnes de la Croix-Rouge

Les instructeurs et les conducteurs de Colonnes de transport sont avisés que le Médecin en chef de la Croix-Rouge, après entente avec la direction du Service de santé, les convoquera à une conférence qui aura lieu dans le courant du mois de mai. Les détails suivront par circulaire.

Berne, le 23 mars 1920.

Pour le Médecin en chef de la Croix-Rouge suisse,
Scherz, Major.